



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentants des médias

Daniel Perdrizat à la présidence du Conseil communal

Dans sa séance du 2 juin 2010 et conformément aux dispositions réglementaires, le Conseil communal a nommé M. Daniel Perdrizat à la présidence de l'Autorité exécutive pour l'année administrative 2010-2011.

Elu lors des élections communales du 6 juin 2004 et entré au Conseil communal le 28 juin 2004, M. Daniel Perdrizat occupe cette fonction pour la deuxième fois.

M. Alain Ribaux, élu lors des élections communales du 27 avril 2008 et entré en fonction le 21 mai 2008, a été porté pour la première fois à la vice-présidence de l'Exécutif.

Le Conseil communal a également procédé à la répartition des sections et services de l'administration et confirmé le regroupement des sections appliqué dès le début de la législature 2008-2012.

La répartition des sections et services de l'administration communal figure dans le tableau annexé.

Neuchâtel, le 2 juin 2010

Chancellerie

Annexe : ment.

Renseignements complémentaires:

Daniel Perdrizat, président du Conseil communal, ☎ 032 717 74 01, e-mail: daniel.perdrizat@ne.ch

Patrice Neuenschwander, chargé de communication, ☎ 032 717 79 05, e-mail :

patrice.neuenschwander@ne.ch